

Micheline Dumont : *Les religieuses sont-elles féministes?*

Claudine Baudoux

Volume 9, Number 2, 1996

Les âges de la vie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057893ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057893ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Baudoux, C. (1996). Review of [Micheline Dumont : *Les religieuses sont-elles féministes?*]. *Recherches féministes*, 9(2), 157–160.

<https://doi.org/10.7202/057893ar>

COMPTES RENDUS

Micheline Dumont: *Les religieuses sont-elles féministes?* Montréal, Bellarmin, 1995, 204 p.

L'ouvrage rédigé par Micheline Dumont invite à jeter un regard nouveau sur les religieuses du Québec. Peu de choses ont en effet été dites sur les congrégations féminines québécoises, exception faite de travaux comme ceux de Laurin et de Juteau, de Malouin ou de Danilewycz. Passées sous silence lorsqu'on se préoccupe des congrégations religieuses (seules les congrégations masculines suscitent l'intérêt) et lorsqu'on redécouvre l'importance des femmes (les religieuses ne sont pas considérées comme des femmes), les religieuses ont été doublement occultées dans les travaux scientifiques. Micheline Dumont, avec son talent et ses recherches fines et rigoureuses, propose un livre d'une écriture agréable qui pose une question: les religieuses sont-elles féministes?

Dans cet esprit, ce n'est pas l'aspect individuel, spirituel ou psychologique des vocations religieuses qui intéresse la chercheuse, mais bien leurs aspects sociaux et économiques. Certains chapitres reprennent, avec certains changements, des publications passées, mais l'articulation qui en est faite ainsi que la progression de la démonstration leur maintiennent une unité certaine dans le propos.

Le premier chapitre, intitulé :«Les religieuses sont des femmes», rappelle entre autres les travaux menés au sujet des religieuses ainsi que les hypothèses élaborées par l'auteure elle-même depuis la fin des années 60.

Le deuxième chapitre aborde la question de la vocation religieuse des femmes depuis l'Ancien Régime ainsi que le rôle social fondamental et particulier qu'elles ont joué dans la Nouvelle-France sous le couvert de la vocation religieuse. Dumont explique ce phénomène par des possibilités de carrière que n'ont pas les laïques jusqu'à la fin des années 60 et par la solution de rechange intéressante au placement en service domestique, à l'émigration dans les régions de colonisation, à l'exil aux États-Unis, à la crise économique et au mariage qu'offre la vie religieuse à l'époque. Ce choix de vie se justifie également par l'utilité des services rendus et le prestige dont jouissent les religieuses dans la société.

Le troisième chapitre traite des religieuses enseignantes. C'est autour de 1940 qu'elles ont atteint leur proportion maximale, c'est-à-dire 35 p. 100 des effectifs enseignants du secteur privé et du secteur public. Minoritaires dans l'enseignement universitaire et au primaire, les religieuses se retrouvent au secondaire dans une proportion de 44 p. 100, dans les écoles normales à 50 p. 100 et dans les écoles ménagères à 100 p. 100. Même dans les secteurs où elles sont minoritaires, leur influence est très grande parce qu'elles contrôlent la moitié des postes de direction jusque dans les années 60. Les responsabilités exercées par les religieuses sont colossales, sans compter qu'elles mettent sur

Un grand nombre d'activités hors programmes d'études. Dumont rappelle que les religieuses ont été les principales responsables du développement des possibilités éducatives pour les filles au Québec. C'est chez elles que les féministes ont été formées. Le projet éducatif des religieuses n'est donc pas étranger à une certaine perspective féministe.

L'action des religieuses est toutefois paradoxale. En maintenant les programmes plus longs dans le secteur privé, elles retardent le développement de ces programmes dans le secteur public. En travaillant gratuitement ou à salaire très bas, elles contribuent à dévaluer le travail féminin ou à l'associer à une vocation. En soutenant que l'éducation des filles prépare aux rôles d'épouse et de mère (afin probablement de ne pas s'aliéner les autorités masculines, cléricales et laïques), elles entrent en contradiction avec leur propre image de célibataires engagées dans une carrière du type intellectuel.

Le quatrième chapitre traite de la gestion financière des religieuses. La conscience populaire estime que les congrégations sont riches. Dumont montre que si c'est une réalité chez certaines, chez d'autres, c'est plutôt la pauvreté qui règne. Les revenus des congrégations proviennent principalement de trois sources: le salaire des religieuses travaillant dans les écoles publiques, moins élevé que celui des institutrices laïques, les revenus tirés des frais de pension d'enseignement et de cours spéciaux dans les établissements privés, qui constituent environ les trois quarts des revenus et, enfin, les subventions privées et publiques, qui constituent au maximum 10 p. 100 des revenus totaux. Ce serait donc la propriété foncière qui aurait donné l'occasion au système de se financer en permettant des emprunts. Les congrégations fondées au Québec sont nettement dominantes dans les congrégations propriétaires.

La gestion des religieuses est serrée et très efficace. Elles doivent rendre plus de services que les frères, tout en ayant beaucoup moins de revenus. Elles sont en effet moins soutenues par les commissions scolaires qui les paient moins que les frères et qui consacrent beaucoup plus de fonds à l'enseignement des garçons qu'à celui des filles. Au moment où les religieuses sont davantage sous-financées (avant 1920), elles ouvrent des pensionnats pour pouvoir survivre.

Dumont relève toute une série de paradoxes concernant l'action des religieuses. Elle note que les propriétés des religieuses sont peu nombreuses. Elles ne peuvent compenser pour l'absence de volonté politique de l'État de créer des établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire pour les filles. Le morcellement de cette richesse foncière a entraîné la multiplication d'institutions de petite envergure au détriment d'une éducation mieux concertée et mieux structurée pour les filles. La réticence du gouvernement à financer directement les institutions religieuses s'explique par les économies appréciables que le réseau de pensionnats permet de réaliser. Il semble que l'enseignement secondaire public des garçons a pu se développer grâce aux économies réalisées par la commission scolaire à l'école des filles. Ces économies ont été possibles du fait de la gestion financière des religieuses. De plus, la nécessité, pour les religieuses, de se démarquer du secteur public retarde le développement de l'instruction des filles à l'école publique. Mais paradoxalement, ce sont elles qui en assurent le développement pédagogique. Le discours éducatif sur l'éducation des filles (séparation des sexes,

enseignement différent) est renforcé par les structures financières qui caractérisent l'éducation des filles.

Avec la réforme scolaire des années 60, les établissements d'enseignement privés sont davantage subventionnés. Mais ces derniers sont aux prises avec un phénomène de baisse de recrutement. De plus, les administrations nouvelles veulent éliminer les religieuses des écoles. À partir du moment où l'État s'occupe de l'enseignement des filles, le recours à l'expertise gratuite des religieuses n'est plus d'aucune utilité.

Micheline Dumont montre avec clarté que si les religieuses ont contribué à construire les structures discriminatoires à l'égard des filles, si elles ont démontré que l'expertise des femmes devait être gratuite, si elles ont mis en relief l'incompatibilité entre responsabilités sociales et exercice d'une profession, si elles ont maintenu un discours sur le rôle d'épouse et de mère, elles ont néanmoins contribué à instruire les femmes, ont développé les principales professions féminines, ont démontré de grandes capacités intellectuelles et administratives et ont préparé les revendications des femmes.

Le chapitre cinq traite d'une question que l'actualité a mise récemment sous ses feux: la question des «enfants de Duplessis». Les enfants orphelins ou issus de «filles-mères» sont placés dans des orphelinats. Par la suite, on les confie à des écoles de réforme, à des établissements spécialisés en déficience physique et intellectuelle ou à l'hôpital psychiatrique pour ceux et celles qui se révoltent. Dans tous ces endroits, les religieuses travaillent sans aucun salaire. À cette époque, la population ne remet nullement en question l'enfermement des enfants en institution et elle ne s'émeut pas du sort des enfants qui n'ont à ce moment-là aucun droit.

À partir de 1945 jusqu'à 1960, des modifications changent la vie des enfants placés en institution: l'organisation d'agences d'adoption pour les enfants nés hors mariage et l'émergence d'une série de professions, notamment dans le domaine du travail social, de la psychologie, de l'éducation spécialisée. Vues comme des concurrentes redoutables parce qu'elles travaillent sans salaire, les religieuses sont victimes de la suspicion qui s'exerce à l'encontre de leur travail passé. Une critique anachronique s'abat sur elles alors que toute la société était complice, et plus particulièrement les psychiatres, le ministre de la Santé, le Collège des médecins et les parents des malades mentaux.

Dans le dernier chapitre, intitulé: «Les charismes perdus», Dumont traite de la situation présente des religieuses. Un déclin inexorable frappe les congrégations; cependant, les congrégations missionnaires sont moins touchées que les autres. Les religieuses prennent de plus en plus la parole dans l'Église, même si elles souffrent d'une double exclusion: exclues de l'Église des magistères et exclues de l'Église du monde laïque. Elles se situent de plus en plus en tant que femmes plutôt que comme membres de la hiérarchie de l'Église. Certaines offrent des services en solidarité avec les femmes, d'autres constituent des collectifs féministes. Un dépouillement de certaines publications religieuses montre que la prise de parole des religieuses reste très partielle, mais qu'elle augmente avec la présence de femmes aux conseils d'administration, aux comités de rédaction ou aux postes de responsabilité. Certaines traitent de la question de l'égalité des sexes dans la société et dans l'Église, d'autres vont jusqu'à souligner que la théologie du service pour les femmes se traduit par leur mise en tutelle institutionnelle.

Somme toute, il s'agit d'un livre qui présente une perspective originale concernant le rôle des religieuses au Québec. Parmi ses mérites, soulignons que le propos est plein de nuances, magnifiquement documenté et qu'il est écrit avec la clarté et la précision que seule une connaissance approfondie de la question peut susciter.

Claudine Baudoux
Département d'orientation, d'administration
et d'évaluation en éducation
Université Laval

Line Chamberland: *Mémoires lesbiennes*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1996, 285 p.

Line Chamberland, avec *Mémoires lesbiennes*, développe brillamment en quelques pages un énoncé théorique du lesbianisme comme «fait social» et retrace rigoureusement les positions des essentialistes et des constructivistes sur l'homosexualité. Mais son ouvrage témoigne surtout des expériences de 24 lesbiennes ayant vécu leurs amours dans le contexte montréalais des années d'après-guerre. Par là, l'auteure tente de démontrer comment et par qui s'exerçaient certains contrôles sociaux sur les plans judiciaire, religieux et psychomédical. Par la suite, elle évoque clairement les stratégies d'insertion sociale et les pratiques identitaires mises au point par ces lesbiennes.

À lire tous ces récits de vie, on voudrait bien croire que c'est de l'histoire ancienne, qu'il est impossible que la société québécoise des années 90 fasse preuve d'autant d'intolérance et de fermeture d'esprit. Malheureusement, il me semble que les lesbiennes vivent encore de la discrimination principalement en milieu de travail.

Dans le cadre d'une recherche récente sur la violence faite aux femmes en milieu de travail, j'ai eu l'occasion d'animer une entrevue avec un groupe de neuf lesbiennes travaillant dans des milieux aussi variés que l'éducation, la santé, la fonction publique et la construction¹. Dans tous les cas, les travailleuses lesbiennes se disaient encore victimes d'hétérosexisme, de lesbophobie et de violence de la part de leurs collègues et des établissements qui les emploient. Ces témoignages recueillis en 1993 démontrent clairement que la «condamnation sociale du lesbianisme» est encore omniprésente dans la société québécoise. Le livre de Line Chamberland a certainement l'immense mérite de briser le silence entourant les lesbiennes et le lesbianisme. Il est également un hommage à toutes ces femmes qui ont eu le courage de vivre ouvertement leurs préférences sexuelles. Cependant, il aurait sans doute été intéressant que l'auteure laisse davantage place à la parole de ses répondantes, en intégrant, par exemple, les histoires rapportées dans les notes de fin de texte à l'intérieur de son ouvrage. Cela aurait sans doute donné un caractère plus vivant à son livre par ailleurs intelligent et fort bien documenté. Souhaitons que d'autres

1. Ann ROBINSON, *Travailler, mais à quel prix! 72 travailleuses témoignent de la violence faite aux femmes dans des milieux de travail syndiqués au Québec*. Sainte-Foy, Les Cahiers de recherche du GREMF, cahier 65, 1995, 187 p.